

BENCHMARK

NESEB & MÜLLER

RAPPORT

2023

SwissFoundations

Chiffres clés des activités de placement
des fondations donatrices d'utilité publique

CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT DES FONDATIONS DONATRICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

2022 est une année à oublier, du moins en ce qui concerne les résultats des placements. La plupart des portefeuilles ont eu un rendement négatif. Mais une telle année illustre une fois de plus parfaitement la raison d'être du rapport Benchmark : (1) situer sa propre fondation, (2) se demander de manière critique pourquoi on est là où on est et, le cas échéant, (3) en tirer des conclusions. L'exemple de la fondation Velux illustre parfaitement ce point. Où nous situons-nous ? Dans le classement des performances, avec la 8e-dernière place, on ne se distingue pas vraiment. Sur trois ans, la fondation se situe tout de même dans la moyenne. L'année dernière, la fondation Velux était 5e dans la comparaison sur cinq ans. Qu'est-ce que cela signifie ? Manifestement, nous sommes clairement à la traîne les mau-

vaises années, mais nous rattrapons notre retard les bonnes années. Est-ce ce que nous voulons ? Cela a-t-il un sens ? Aujourd'hui, nous travaillons effectivement à la réduction de ces disparités. Nous investissons de plus en plus dans des investissements privés et avons réduit les mandats plus risqués. Une partie de ces disparités est acceptable car nous détenons une part importante d'investissements étrangers ou que nous investissons dans des petites et moyennes capitalisations suisses. Que l'an prochain nous soyons la première ou la dernière fondation ne signifie donc rien. Ce qui compte, c'est de savoir pourquoi. Tant que la position actuelle a quelque chose à voir avec une stratégie de placement consciente et que l'on reste convaincu de ses fondements, même la dernière place peut être acceptable. Il en va de même pour les coûts. Il est donc important que seul le rendement net (une fois tous les coûts connus) soit pris en compte dans la comparaison des rendements. Les coûts sont l'une des raisons pour lesquelles nous obtenons de mauvais

résultats avec la Fondation Velux les mauvaises années : nos coûts sont relativement élevés. Toutefois, ces coûts sont justifiés si la performance de nos mandats (généralement actifs) est supérieure durant les bonnes années.

Cordialement Lukas von Orelli

LE RAPPORT BENCHMARK EN DEUX MOTS :

- Le Rapport benchmark fournit un aperçu détaillé de la façon dont les fondations donatrices gèrent leur patrimoine, afin de les aider à optimiser les résultats obtenus et les coûts encourus, et de professionnaliser la gestion de leur patrimoine.
- En 2022, 46 membres de SwissFoundations, représentant une fortune de 10,1 milliards de CHF, ont participé au sondage. Un nouveau record de participation a ainsi été atteint.
- Le rapport Benchmark est publié depuis 2016 par SwissFoundations, l'association des fondations donatrices suisses. L'analyse a été réalisée par PPCmetrics, entreprise leader dans le conseil aux investisseurs institutionnels et privés.

VOTRE PARTICIPATION EN VAUT LA PEINE !

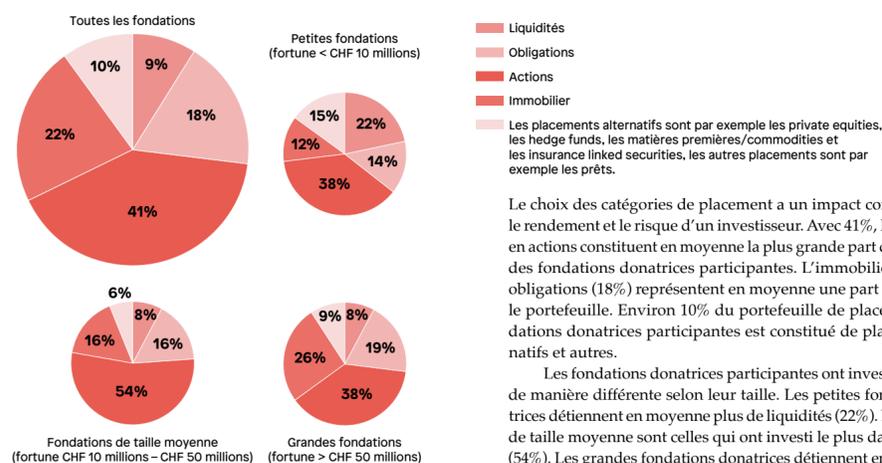
Toutes les fondations participantes recevront

- Le rapport complet exclusif avec tous les graphiques,
- La comparaison directe du rendement de vos placements avec celui des autres participants,
- Une fiche d'information avec aperçu de la fortune pour le conseil de fondation.

ACTIONS, OBLIGATIONS, IMMOBILIER – COMMENT LES FONDATIONS PLACENT-ELLES LEUR PATRIMOINE ?

Répartition moyenne des actifs

Taille de l'échantillon : n=46, date de référence : 31.12.2022



EXEMPLE : Fin 2022, une fondation de taille moyenne détenait en moyenne 8% de ses actifs en liquidités, 16% en obligations, 54% en actions, 16% en immobilier et 6% en placements alternatifs et autres.

Le choix des catégories de placement a un impact considérable sur le rendement et le risque d'un investisseur. Avec 41%, les placements en actions constituent en moyenne la plus grande part du portefeuille des fondations donatrices participantes. L'immobilier (22%) et les obligations (18%) représentent en moyenne une part similaire dans le portefeuille. Environ 10% du portefeuille de placement des fondations donatrices participantes est constitué de placements alternatifs et autres.

Les fondations donatrices participantes ont investi leur fortune de manière différente selon leur taille. Les petites fondations donatrices détiennent en moyenne plus de liquidités (22%). Les fondations de taille moyenne sont celles qui ont investi le plus dans des actions (54%). Les grandes fondations donatrices détiennent en moyenne nettement plus de biens immobiliers (22%) que les autres fondations. Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait que les grandes fondations donatrices ont davantage la possibilité de détenir des placements immobiliers directs.

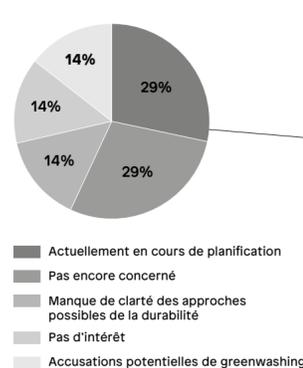
85%

Environ 85% des fondations donatrices tiennent compte des critères de durabilité sous une forme ou une autre et ce, pour une partie au moins de leurs actifs. Les critères négatifs (97%) et l'approche « Best-in-class » (74%) sont les types de placements durables les plus utilisés. 19 fondations sur 39 (49%) exercent des droits de vote d'actionnaires et 44% pratiquent l'impact investing.

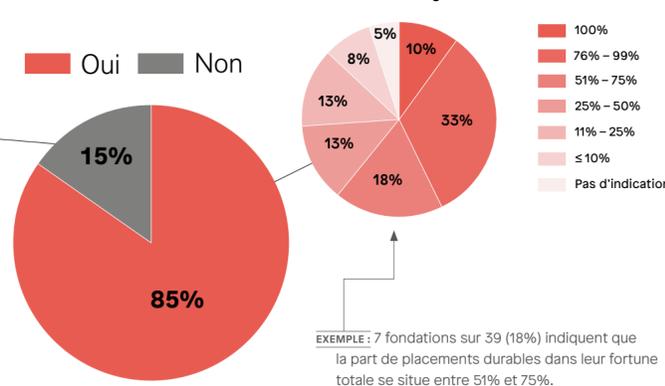
Prise en compte des critères de durabilité

Taille de l'échantillon : n=46

Raisons du renoncement aux critères de durabilité



Part des investissements durables dans la fortune globale



EXEMPLE : 7 fondations sur 39 (18%) indiquent que la part de placements durables dans leur fortune totale se situe entre 51% et 75%.

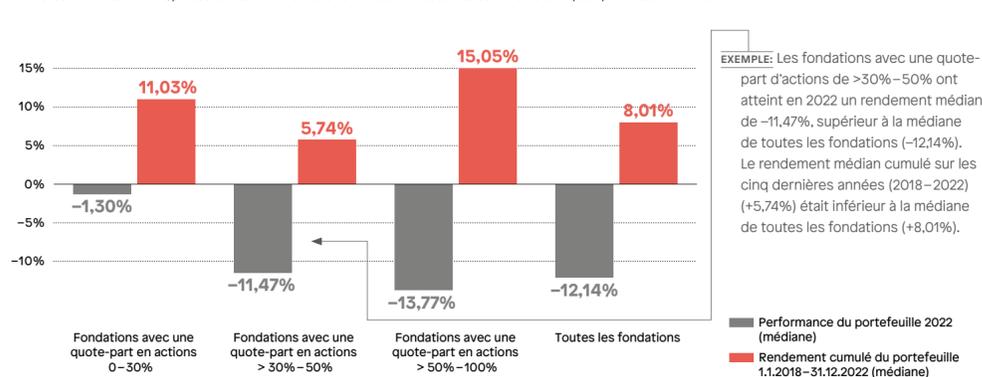
PERFORMANCE – QUELS SONT LES REVENUS ET PLUS-VALUES DÉGAGÉS PAR LES FONDATIONS ?

La plupart des fondations donatrices (91%) ont enregistré des rendements négatifs en 2022 (moyenne : -10,92%). Ceci s'explique par la correction du marché des actions et des obligations cotées en bourse suite à la hausse des taux d'intérêt. Les fondations donatrices avec une part élevée de placements non

cotés (p. ex. placements immobiliers directs ou private equity) ont obtenu les meilleurs résultats. Ces placements ne sont pas évalués par le marché et ne réagissent qu'avec un certain retard aux mouvements du marché.

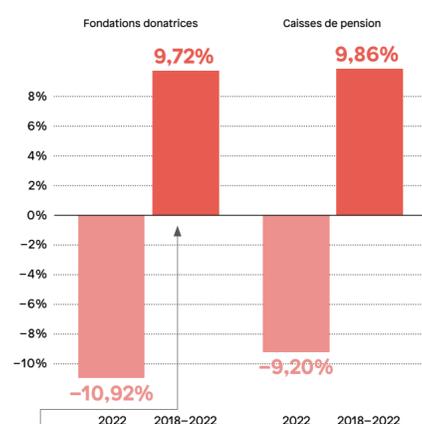
Performance en fonction de la proportion d'actions 2022 vs. 2018-2022 (cinq ans)

Taille de l'échantillon 2022 : n=44, période de mesure des rendements : 1.1.2022-31.12.2022. Date de référence de la quote-part d'actions : 31.12.2022.



EXEMPLE : Les fondations avec une quote-part d'actions de >30%-50% ont atteint en 2022 un rendement médian de -11,47%, supérieur à la médiane de toutes les fondations (-12,14%). Le rendement médian cumulé sur les cinq dernières années (2018-2022) (+5,74%) était inférieur à la médiane de toutes les fondations (+8,01%).

Performance réalisée par les fondations donatrices comparées aux caisses de pension



En comparaison avec les caisses de pension (-9,20%), les fondations donatrices ont enregistré en moyenne un rendement légèrement inférieur en 2022 (-10,92%). Cela s'explique principalement par la part plus élevée d'actions. Sur les cinq dernières années (2018-2022), les rendements des fondations donatrices et des caisses de pension sont comparables (+9,72% contre +9,86%).

Les fondations donatrices détiennent nettement plus d'actions (43% en moyenne) que les caisses de pension (31%). En revanche, les caisses de pension détiennent en moyenne plus d'obligations (34% contre 17%). La part de l'immobilier (21% contre 23%) dans la fortune totale est similaire, tandis que la part des placements alternatifs et autres (9% chacun) est identique.

Les fondations donatrices peuvent prendre plus de risques, car elles peuvent généralement mieux surmonter les périodes de vaches maigres sur les marchés financiers que les caisses de pension. Sur les cinq dernières années (2018-2022), les rendements des fondations donatrices et des caisses de pension sont toutefois comparables (+9,72% contre +9,86%).

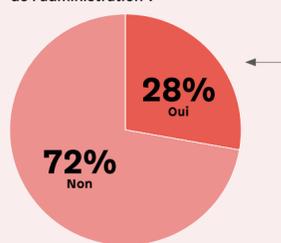
EXEMPLE : Les fondations participantes ont réalisé sur cinq ans (1.1.2018 - 31.12.2022) un rendement cumulé net (c'est-à-dire après déduction des frais de gestion de fortune) de + 9,72%.

DOSSIER SPÉCIAL 2023 : INFLATION & ADMINISTRATION

Inflation et administration

Taille de l'échantillon : n=43

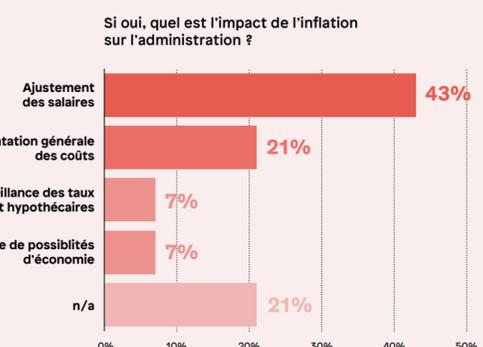
L'augmentation de l'inflation est-elle un sujet de préoccupation pour votre fondation dans le domaine de l'administration ?



EXEMPLE : 12 fondations sur 43 (28%) indiquent que la hausse de l'inflation a été abordée dans le domaine de l'administration au sein de leur fondation.

Le thème de l'inflation n'a préoccupé qu'environ la moitié des fondations : Environ 4 fondations donatrices sur 10 ont profité de la hausse de l'inflation pour revoir leur politique de placement. Pour environ 3 fondations donatrices sur 10, le renchérissement a été un sujet de préoccupation dans le domaine de l'administration (p. ex. pour les augmentations de salaire). En ce qui concerne les activités de soutien, la hausse de l'inflation a encore plus rarement donné lieu à des discussions ou à des mesures (17% des fondations donatrices).

Taille de l'échantillon : n=12

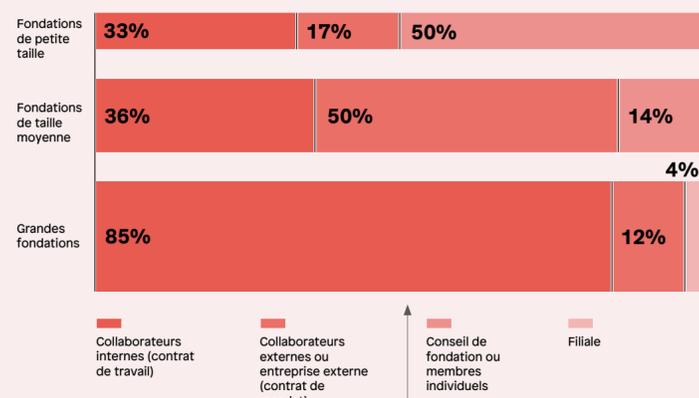


Secrétariat et utilisation de Benchmarks

Taille de l'échantillon : n=46

En raison des différences au niveau des arrondis, le total peut légèrement différer de 100%.

Par quelles personnes le secrétariat (administration) de votre fondation est-il principalement dirigé ?



EXEMPLE : 22 des 26 grandes fondations (85%) indiquent que des collaborateurs internes gèrent le secrétariat.

Dans les grandes fondations, la gestion du bureau est assurée en premier lieu par des collaborateurs internes (85%). La moitié des fondations moyennes font appel à des entreprises externes. Dans les petites

fondations, c'est majoritairement (50%) le conseil de fondation ou certains de ses membres qui en sont responsables.